

**SIRR**

54, rue Louis Leblanc  
78120 Rambouillet  
Téléphone : +33 (0)1 34 83 67 70  
Télécopie : +33 (0)1 34 83 67 71  
Adresse de messagerie : [contact@sirr.fr](mailto:contact@sirr.fr)  
Site Web :

**RAPPORT  
D'ORIENTATION  
BUDGETAIRE**

**EXERCICE 2017**



**S.I.R.R.**

## TABLE DES MATIERES

<i>PRESENTATION DU SYNDICAT</i> .....	2
<i>FINANCES</i> .....	2
<i>Dépenses de fonctionnement</i> .....	4
<i>ADMINISTRATION GENERALE</i> .....	4
<i>STATION D'EPURATION</i> .....	5
<i>Dépenses supplémentaires liés aux travaux de reconstruction</i> .....	6
<i>ATTENUATION DES CHARGES</i> .....	7
<i>Recettes de fonctionnement</i> .....	8
Dépenses d'investissement d'équipement .....	10
Dépenses d'investissement financier .....	10
<i>Recettes d'investissement</i> .....	10
<i>Résultat simplifié</i> .....	12
<i>Amortissements</i> .....	12
<i>ETAT DE LA DETTE</i> .....	13
<i>Environnement économique</i> .....	13
<i>Marchés</i> .....	14
<i>La dette du SIRR</i> .....	15
Plan Prévisionnel d'Investissement .....	20
<i>PATRIMOINE DU SIRR</i> .....	20

## ***PRESENTATION DU SYNDICAT***

---

*Le Syndicat Intercommunal de la Région de RAMBOUILLET est, depuis 2016, un syndicat à vocation unique ayant pour seule compétence l'exploitation de la station d'épuration. Le syndicat compte 3 communes : Gazeran, Rambouillet, et Vieille Église en Yvelines.*

*De nouveaux statuts ont été adoptés actant entre autres, la représentation des communes qui est la suivante :*

- Commune de moins de 2 500 habitants :*
  - ❖ *Deux délégués titulaires + deux délégués suppléants.*
  
- Commune de plus de 2 500 habitants :*
  - ❖ *Quatre délégués titulaires + quatre délégués suppléants.*

*Les communes ont désigné de nouveaux délégués et des élections pour nommer un Président et 2 Vice-présidents ont eu lieu en janvier 2017.*

## ***FINANCES***

---

*L'année 2016 a été essentiellement marquée par l'intégration des budgets M4 et M14 dans le budget assainissement M49. Par ailleurs, la sortie de l'emprunt structuré adossé à un nouvel emprunt de 4M€ et par la signature d'un avenant au contrat avec Véolia sur l'installation de deux décanteurs lamellaire ont eu ou auront un impact sur le résultat des exercices 2016 et suivants.*

*Le bon résultat de l'exercice 2016 ne doit pas masquer les difficultés financières que le syndicat risque de rencontrer si des mesures ne sont pas prises pour redresser la situation sur les exercices 2018, 2019, 2020.*

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	16 762,20	Capitaux propres	12 266,26
		Endettement MLT	12 559,26
Fonds de Roulement	8 063,32		
Stocks et créances	1 936,74	Dettes CT	217,22
Comptes de régularisation	48,26	Comptes de régularisation	
		BFR	1 767,78
Trésorerie active	6 295,54	Crédits de trésorerie	
		Trésorerie nette	6 295,54
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>25 042,74</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>25 042,74</b>

En effet, bien que le résultat net soit en forte augmentation (+ 323 747€) celui-ci est dû aux produits exceptionnels à hauteur de 991 459€. Les produits exceptionnels sont essentiellement :

- La vente de l'immeuble rue de Gaulle (480 000€ dont 360 000€ en reste à réaliser)
- Le remboursement par Suez d'un trop perçu sur consommation d'eau (524 437€)

SUEZ Remboursement sur consommation d'eau depuis 2013	439 060,36 €
SUEZ Geste commercial litige Fuite 2013	65 744,01 €
SIAC Remboursement échéances d'emprunt suite transfert	19 286,54 €
Remboursement déshumidificateur - suite dégât des eaux rue De Gaulle -	345,60 €
<b>Total</b>	<b>524 436,51 €</b>

Sans ces résultats exceptionnels, le résultat serait déficitaire de 423 712€.

Ce déficit s'explique de la façon suivante :

- Malgré l'augmentation de la surtaxe, les recettes ont été très inférieures aux prévisions (2 087 K€ pour une prévision budgétaire de 2 500 K€, ramenée à 2 000 K€ lors du Budget supplémentaire).
- Suite à l'intégration des budgets M4 et M14, les dotations aux amortissements ont augmenté de 202 169€ passant à 886 945€.
- Les charges financières ont augmenté de 146 937€.

<b>Tableau des soldes intermédiaires de gestion</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<i>RESULTAT COURANT (Résult. d'exploit. + Résult. Finan.)</i>	<b>195 511,13</b>	<b>-423 712,04</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Résult. Courant + Résultat except.)</b>	<b>244 000,45</b>	<b>567 746,65</b>
<i>CAF (Capacité d'autofinancement)</i>	<b>912 766,05</b>	<b>950 332,54</b>
<i>FR (Fonds de roulement)</i>	<b>1 535 544,16</b>	<b>8 063 324,08</b>
<i>BFR (Besoin en Fonds de Roulement)</i>	<b>1 126 880,02</b>	<b>1 767 777,83</b>
<b>Trésorerie = FR - BFR</b>	<b>408 664,14</b>	<b>6 295 546,25</b>

## Dépenses de fonctionnement

### ADMINISTRATION GENERALE

Pour son fonctionnement général, le Syndicat requiert les prestations classiques mais indispensables. Ces dépenses représentent en moyenne 85 000 TTC chaque année, hors charges de personnels. Certaines lignes tendent à diminuer lorsque d'autres augmentent. En 2017, nous continuerons à rationaliser nos frais de fonctionnement.

#### 1. Informatique et logiciels

Élément clé pour le fonctionnement du Syndicat, l'informatique demande des prestations particulières. La téléassistance, la maintenance des postes informatiques et du serveur font l'objet d'un contrat pour un coût annuel de 2 275 € HT auquel s'ajoutent les droits d'utilisation de logiciels spécifiques à l'activité de la structure pour 3 828 € TTC par an.

Par ailleurs, les obligations faites aux collectivités pour dématérialiser les actes, les mandats et titres et depuis le 1er janvier, la réception des factures, engendrent des coûts supplémentaires pour les logiciels et la maintenance. Le coût total pour ces prestations est estimé pour 2017 à 5 600 € HT.

#### 2. Courrier et affranchissement

Le SIRR assure chaque année l'affranchissement du courrier et dispose dans le même temps d'un contrat de collecte et de remise de courrier auprès de La Poste. Cette dépense s'élève à 4 500 € TTC/an.

#### 3. Assurances SIRR

Les contrats d'assurance du SIRR englobent les dommages aux biens, la responsabilité civile et la protection juridique de la collectivité. Ils ont fait l'objet d'un appel d'offres courant 2015, et permettent, depuis 2016, une économie substantielle annuelle de 29 447,27 €. La cotisation annuelle à retenir est donc de 13 000 €.

#### **4. Charges de personnel**

*Les effectifs ont beaucoup varié en 2016. En effet, 2 personnes en activités accessoires ont vu leurs missions s'arrêter respectivement en avril et en juin 2016. Un personnel est parti en retraite en juillet. Un ingénieur a été recruté le 1er janvier et un directeur en avril.*

*De plus, conséquences des changements de statuts du SIRR, le nombre de Vice-présidents est passé de 4 à 2.*

*Ainsi en 2016, il était prévu 230 500 € pour les charges de personnel mais ces dépenses se sont élevées à 211 260 €.*

*Pour l'année 2017, il convient de prévoir un budget de 230 000 €, montant auquel il conviendra de prévoir du régime indemnitaire, au vu des réformes récentes (RIFSEEP, transfert prime-points).*

#### **5. Convention de traitement des archives**

*La convention de traitement des archives passée avec le CIG de la Grande Couronne le 4 février 2014, a été renouvelée en début 2017. En 2016, le SIRR a versé 15 865 € TTC au CIG pour les honoraires. Cette mission touche à sa fin et les archives du SIRR devraient être totalement recensées et classées en 2017.*

### **STATION D'EPURATION**

#### **1. Groupe électrogène**

*Le contrat de maintenance et d'entretien du groupe électrogène de la station d'épuration est en cours, signé le 16/11/2010 pour un montant initial de 2 444,40 € TTC et il sera reconduit en 2017 pour une dépense de 2466,53 €.*

#### **2. Espaces verts**

*Les espaces verts de la station d'épuration demandent un entretien mensuel régulier dont le coût annuel s'élève à 16 680 € TTC. Par ailleurs, une prestation complémentaire sera de nouveau commandée pour lutter contre les renouées du Japon et éviter leur propagation. Le coût de cette prestation est estimé pour 2017, à 10 000 € TTC.*

#### **3. Dératisation**

*Contrat du 21/11/2014, renouvelable par tacite reconduction, il s'élève à 2 738,38 € TTC pour l'année 2017 et comprend les installations antiparasitaires, la désinfection et la dératisation des locaux de la station de traitement des eaux usées.*

#### **4. Électricité**

*L'électricité est un des postes de dépenses importants pour le fonctionnement de la STEP. Suite à l'adhésion du SIRR au groupement de commande du SEY78 pour l'achat d'électricité, le coût estimé pour 2017 est de 180 000 € HT.*

#### **5. Évacuation et traitement des boues d'épuration**

*Les boues de la station d'épuration sont évacuées vers les filières spécifiques dédiées, traitées et revalorisées en compost ou biogaz. Cette mission a été attribuée à l'issue d'une procédure d'appel d'offres à la société SEDE, pour un montant annuel de 83 970 € HT.*

#### **6. Exploitation de la STEP**

*L'exploitation de la STEP est sous-traitée à l'entreprise Véolia depuis mars 2010 pour une durée de 10 ans. Les avenants n°1 et n°2 au contrat d'exploitation ont été passés pour répondre à la demande de la DDT d'une part, et concernent l'installation et l'exploitation jusqu'au 21/03/2020 de 2 décanteurs lamellaires dans l'ancien bâtiment « compostière » et de radeaux filtrants pour l'épuration des eaux de la lagune.*

*En 2017 la charge d'exploitation sera de 775 000 € HT, soit 852 500 € TTC.*

#### **7. Rapatriement des données de suivi**

*Les données d'auto surveillance des débitmètres et pluviomètres sont rapatriées par dématérialisation et donc sous format informatique permettant une meilleure exploitation. Cette mission, confiée à SEGI, coûtera en 2017, 13 200 € HT.*

#### **8. Suivi de la qualité de la Guéville**

*Lors de la réunion avec la DDT le 14/01/2016, celle-ci a demandé au Syndicat d'effectuer des prélèvements et analyses qualitatives de l'eau de la rivière Guéville en amont et en aval de la STEP. Leur fréquence devra être de 2 par mois pendant 6 mois, puis de 1 seul par mois si les résultats sont réguliers.*

*La dépense pour l'année 2017 est estimée à 21 000 € TTC.*

### **Dépenses supplémentaires liés aux travaux de reconstruction**

#### **1. Missions d'AMO par HYDRATEC pour travaux de réhabilitation de la STEP**

*Un avenant a été signé fin 2016 pour supprimer certaines missions initiales et ajouter de nouvelles missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec la société HYDRATEC. Cet avenant d'un montant supplémentaire de 17 953 € HT, concerne l'abandon des études de renaturation de la rivière Guéville, de l'aménagement de la lagune et de l'ajout d'une phase d'exploitation de 2 ans dans le futur marché en conception/réalisation ainsi que de l'étude d'une unité de bio-méthanisation.*

## **2. Missions connexes pour travaux de réhabilitation de la STEP**

Les prestations prévues pour 2017 sont :

- L'étude de bruit et des odeurs en plusieurs points de la STEP et en limite de propriété, de jour et de nuit. Estimation : 5 000 € HT.
- Une prévision de sondages supplémentaires pour la recherche des réseaux enterrés sur le site : 10 000 HT
- Une étude de faisabilité sur la méthanisation et la production de biogaz : 50 000 € HT.

## **3. Coûts liés à la mise en concurrence**

La mise en concurrence est passée sous la forme d'un marché de conception-réalisation, et selon la procédure concurrentielle avec négociation. Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé et un Jury formé d'élus et d'experts, sélectionnera au maximum 5 candidats qui seront autorisés à présenter une offre. A l'issue de la procédure, seul un candidat sera retenu, les 4 autres pourront prétendre à une prime. Les coûts engendrés pour 2017 sont donc les suivants :

Frais d'insertion : 3 200 € HT,

Reprographies de plans : 5 000 € HT,

Les honoraires des personnalités du jury de concours : (3 personnes x 2 jours) : 6 000 € TTC,

La prime versée aux candidats non retenus : 40 000 x 4 = 160 000 € TTC.

## **4. Surveillance des eaux.**

Les services de l'État ont demandé au SIRR des suivis complémentaires sur les effluents et les eaux souterraines. Le coût pour 2017 est estimé à 10 000 € HT.

## **5. Les travaux de reconstruction.**

Un Plan Pluriannuel d'Investissement a été réalisé afin d'anticiper les besoins de financement liés aux travaux de reconstruction de la STEP. Il trace les dépenses et recettes prévisionnelles de 2017 à 2021. Ce tableau joint, sera annexé au Budget Primitif 2017.

## **ATTENUATION DES CHARGES**

### **1. Réunions du SIRR**

La nouvelle structure du SIRR a réduit les membres à 3 communes, diminuant ainsi les charges de fonctionnement relatives à l'organisation et au déroulement des comités syndicaux tels que l'affranchissement, les consommables (papier, encre, enveloppes, etc.). De plus, les délégations données par le Comité au Président diminuent sensiblement le nombre de points soumis à l'assemblée délibérante et donc le nombre de réunions.



## 2. Atténuation des charges de personnel

Le SIRR a recruté un Directeur en avril 2016. Le statut particulier de cet agent permet au SIRR de bénéficier du remboursement des charges patronales par sa collectivité d'origine et ce, pendant une période de 2 ans.

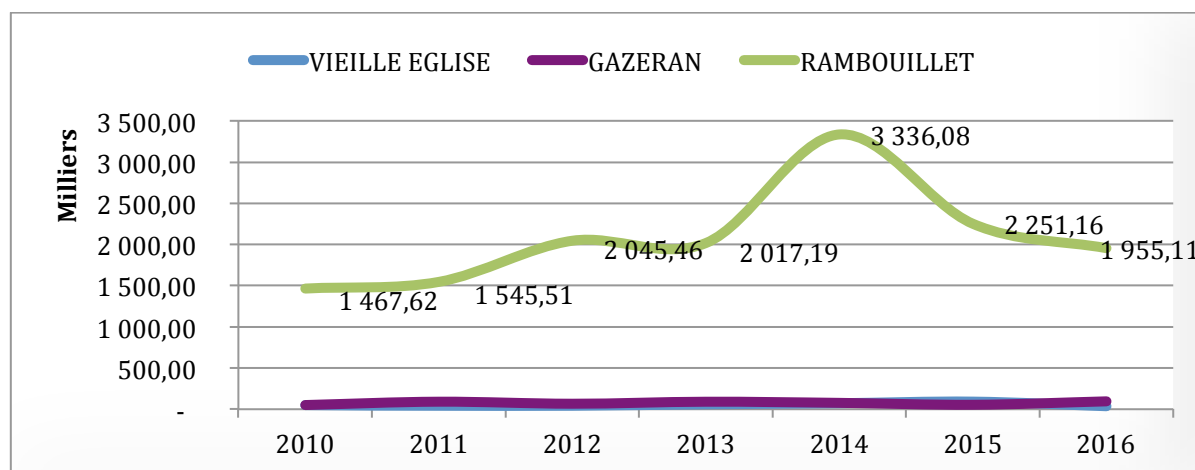
Le montant de ces remboursements pour l'année 2017 est estimé à 15 000 €.

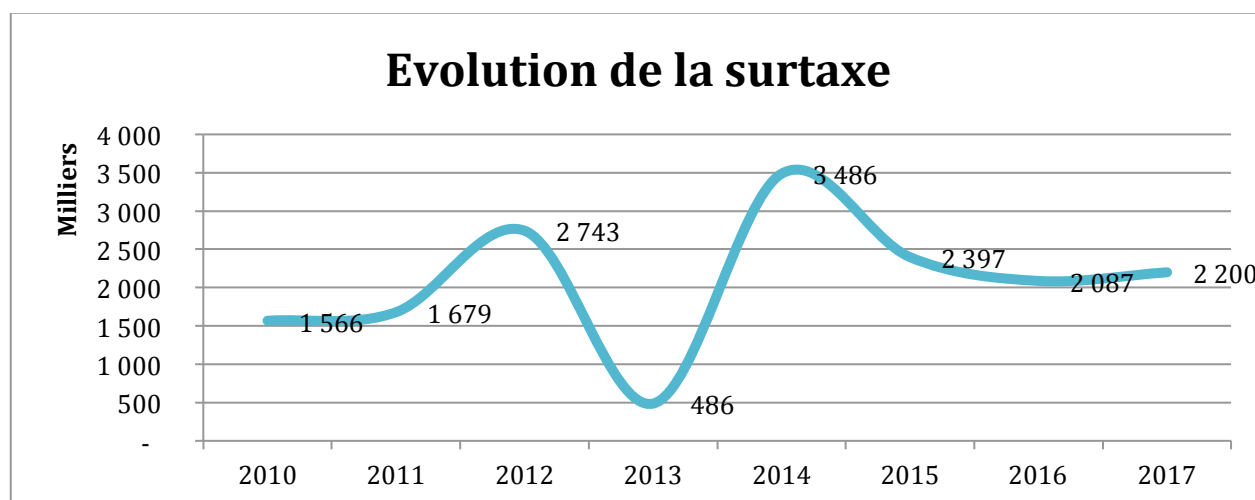
### Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement les taxes d'assainissement des trois communes du syndicat (Rambouillet, Gazeran, Vielle Église). Le faible montant de 2013 s'explique par l'annulation d'un rattachement de 1,6 M€ sur l'exercice 2012. En 2015, la surtaxe de Vielle-Église a été enregistrée par erreur au compte 758 au lieu du compte 70611. Par ailleurs, le volume d'eau facturé sur Rambouillet a été fortement réduit en 2016 entraînant de facto une baisse importante des recettes remettant en cause le modèle économique prévu dans la prospective établi par le cabinet Kalyps. Dans la perspective du redressement économique du Syndicat, il sera nécessaire d'augmenter fortement la surtaxe pour les deux ou trois années à venir. Pour rappel, le comité syndical, dans sa séance du 17 novembre 2016 et par la délibération n°25/2016, a fixé la surtaxe d'assainissement 2017 à 1,76 € HT / m3.

Communes	VIEILLE EGLISE	GAZERAN	RAMBOUILLET	Total
2010	46 344	51 926,45	1 467 619,25	1 565 890
2011	42 226	91 472,21	1 545 514,94	1 679 213
2012	89 803	53 812,65	999 230,95	2 742 847
2013	55 915,86	87 390,03	1 943 101,29	486 407
2014	73 027,11	77 315,79	3 336 081,86	3 486 425
2015	92 432	53 866,11	2 251 157,77	2 397 456
2016	36 339,06	95 761,75	1 955 114,76	2 087 216
2017				2 200 000

### Évolution de la surtaxe par commune





#### Volume d'eau assujetti à la taxe d'assainissement

Volumes facturés (m3)	2013	2014	Var	2015	Var	2016	Var
Rambouillet	1 357 717	1 425 914	5%	1 350 781	-5%	1 225 294	-9%
Gazeran	51 740	54 588	6%	52 063	-5%	nc	
Vieille église	41 408	47 161	14%	42 290	-10%	nc	

#### **1. Subventions**

Au cours de l'année 2016, les missions telles que l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les études géotechniques et la mise en place de débitmètres ont donné lieu à des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau. Un premier versement de 42 000 € a été effectué fin 2016. Par ailleurs, un solde de 90 593 € a été versé pour des travaux réalisés en 2011 soit un total pour 2016 de 133 132€.

Pour 2017, le total des subventions attendu est de l'ordre de 40 000.

TRAVAUX	MONTANT	ORGANISME	% SUB	MONTANT DE LA SUB ATTENDU	VERSEMENT REALISE EN 2016
AMO	64 145	AESN	50%	32 073	25 659
Mise en place de débitmètres et pluviomètre	46 884	AESN	45%	21 099	16 880
Études géotechniques	46 040	AESN	50%	23 020	
AMO Tranche conditionnelle	17 292,50	AESN	50%	8 646,25	
<b>TOTAL</b>	<b>174 361,50</b>			<b>84 838,25</b>	<b>42 539</b>

### *Dépenses d'investissement d'équipement*

Les principales dépenses d'équipement ont été l'installation de débitmètres permanents, des études faune et flore dans le cadre du dossier « loi sur l'eau » ainsi que des études géotechniques pour l'implantation de la future station.

Le montant a été de 16 167 € dont 93 145 € en reste à réaliser

### *Dépenses d'investissement financier*

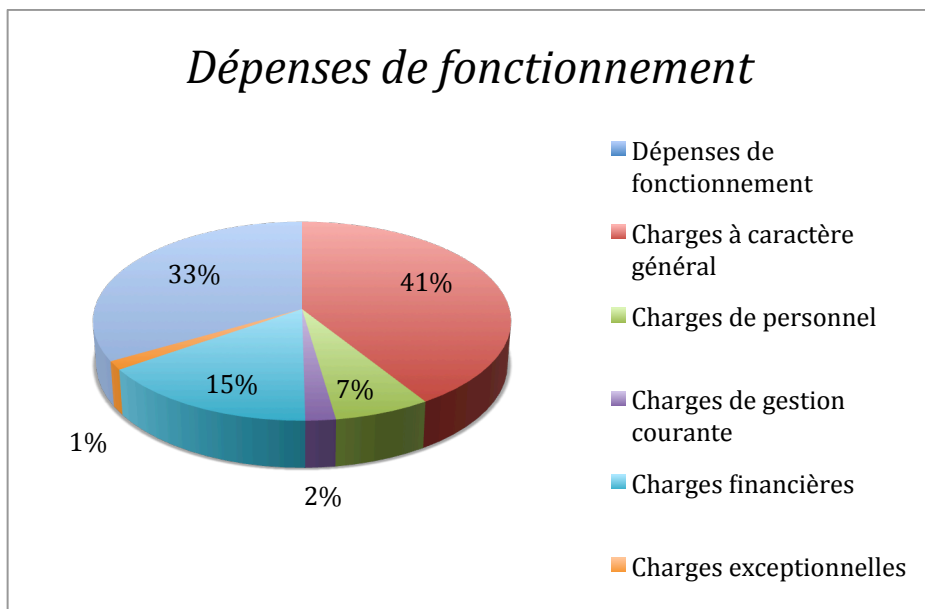
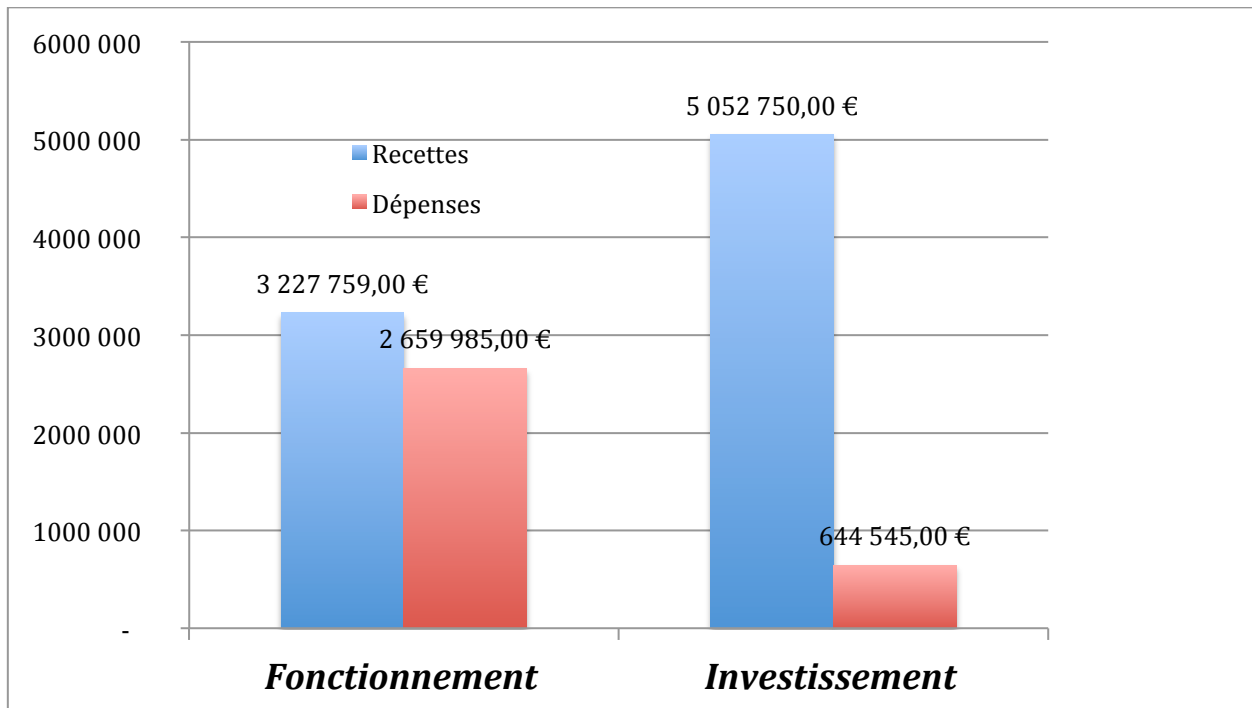
Les dépenses financières ont concerné le remboursement des emprunts pour un montant de 450 018 €.

### *Recettes d'investissement*

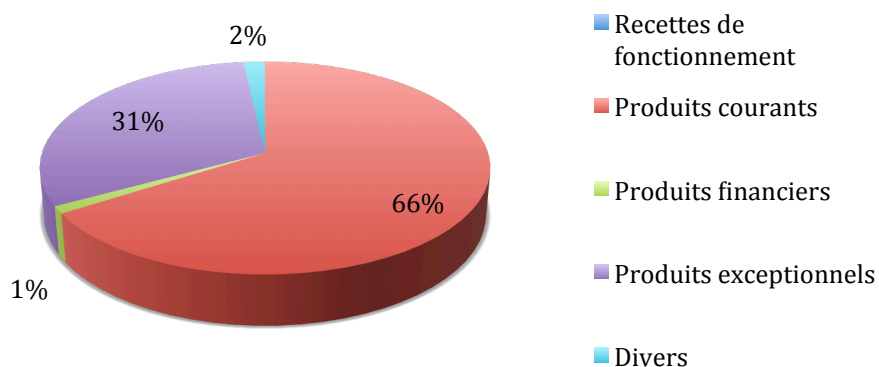
Les recettes ont été principalement :

- Les subventions de l'AESN pour 133 132 €,
- Un emprunt de 4 000 000 €.

Recettes de fonctionnement		Recettes d'investissement	
Subventions d'exploitation		Subventions reçues	133 132
Produits courants	2 129 433	Emprunts souscrits	4 032 673
Produits financiers	36 184	Autres recettes d'investissement	886 945
Produits exceptionnels	1 005 237	<b>Total</b>	<b>5 052 750</b>
Divers	56 905		
<b>Total</b>	<b>3 227 759</b>		
Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement	
Charges à caractère général	1 091 956	Dépenses d'équipement	166 168
Charges de personnel	176 795	Remboursement de la dette	450 018
Charges de gestion courante	55 332	Autres dépenses d'investissement	28 359
Charges financières	411 620	<b>Total</b>	<b>644 545</b>
Charges exceptionnelles	37 337		
Divers	886 945		
<b>Total</b>	<b>2 659 985</b>		
<b>Résultat fonctionnement</b>	<b>567 774</b>	<b>Résultat investissement</b>	<b>4 408 205</b>
<b>Report Exercice 2015</b>	<b>821 087</b>	<b>Report Exercice 2015</b>	<b>546 378</b>
<b>Intégration résultats M4 et M14</b>	<b>60 791</b>	<b>Intégration résultats M4 et M14</b>	<b>1 341 911</b>
<b>Résultat cumulé</b>	<b>1 449 652</b>	<b>Résultat cumulé</b>	<b>6 296 494</b>
<b>Total cumulé</b>		<b>7 746 147,19</b>	



### Recettes de fonctionnement

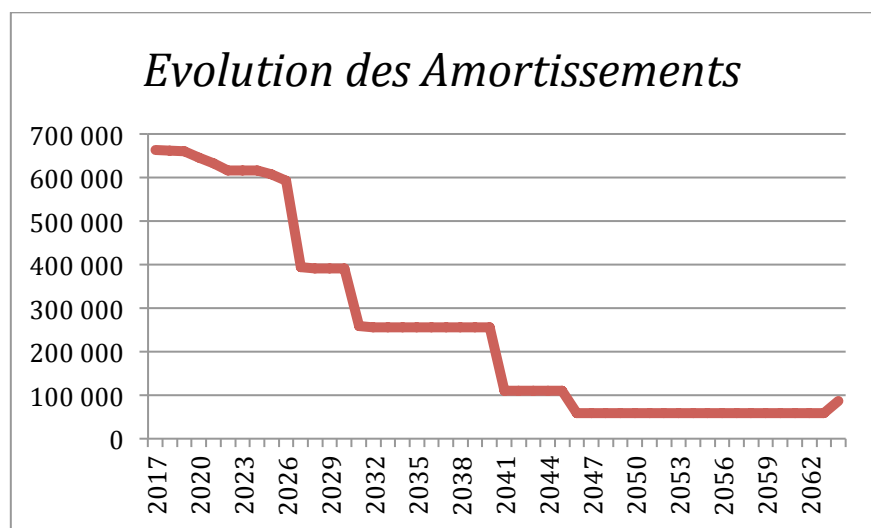


### Résultat simplifié

<i>EXERCICE 2016</i>	
Fonctionnement	
Recettes	3 227 759
Dépenses	2 659 985
Résultat 2016	<b>567 774</b>
Report 2015	<b>821 087</b>
Intégration M4 et M14	<b>60 791</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>1 449 652</b>
Investissement	
Recettes	5 052 750
Dépenses	644 545
Résultat 2016	<b>4 408 205</b>
Report 2015	<b>546 378</b>
Intégration M4 et M14	<b>1 341 911</b>
<b>Total Investissement</b>	<b>6 296 494</b>
<b>Résultat global 2016</b>	<b>7 746 147,19</b>
<i>(dont report sur 2017)</i>	<i>(93 145)</i>

## Amortissements

Du fait de l'intégration de l'actif de la M4 et de la M14 dans le budget M49, les amortissements sont passés de 684 776 € en 2015 à 886 945 € en 2016. Néanmoins, en 2017 beaucoup d'immobilisations seront amorties, ce qui entrainera une baisse des dotations aux amortissements de 224 205 €, représentant encore 30% des recettes de fonctionnement.



Exercice	Amo Cpt 28
2017	662 740
2018	661 261
2019	659 746
2020	645 141
2021	632 517
2022	616 319

## ETAT DE LA DETTE

### Environnement économique

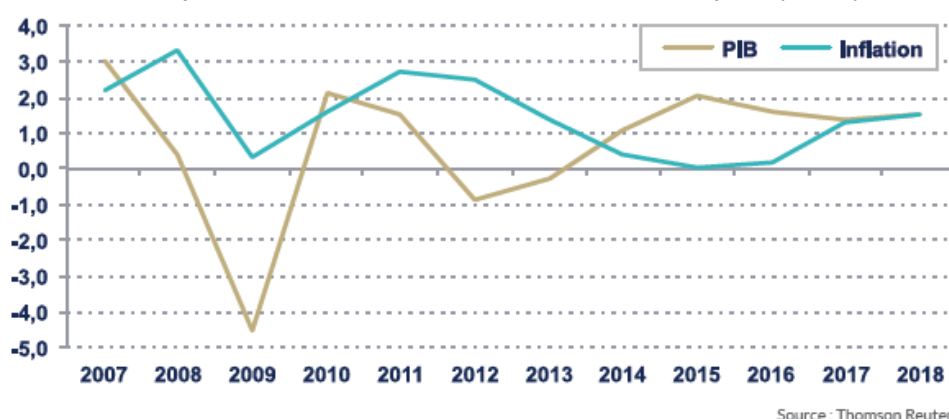
#### Qu'attendre pour 2017 ? Perspectives économiques

A l'image de la Banque centrale européenne (BCE), le 8 décembre 2016, les banques centrales ont, unanimement, souligné le haut degré d'incertitude auquel l'économie mondiale est soumise.

« Nuage d'incertitude » pour la Réserve fédérale américaine, balance des risques faisant que la politique monétaire pourrait aller dans « deux directions » différentes pour la Banque d'Angleterre, « problèmes structurels [à même] de générer des turbulences » pour la Banque nationale suisse : l'économie mondiale a rarement été soumise à un tel faisceau de chocs potentiels. Dans ce contexte, l'économie de la zone euro ne connaîtrait, au mieux, qu'une croissance atone. Les dernières prévisions de consensus confirment ainsi que le pic de croissance est derrière nous : après les 2% enregistrés sur l'année 2015, le produit intérieur brut progresse de 1,1% par an en 2017 et en 2018, comme en 2016 (voir Graphique). En France, l'objectif de 1,5% de croissance du Gouvernement (revu à 1,4% pour 2016) n'a pas été atteint : le consensus voit ainsi la croissance être, respectivement, de 1,3%, 1,2% et 1,4% en 2016, 2017 et 2018. Côté inflation, la tendance à la hausse observée depuis l'été devrait se poursuivre mais sans pour autant permettre à l'inflation d'atteindre l'objectif de 2% de la BCE à horizon de prévision. Selon le consensus des analystes, l'inflation en zone euro s'établirait à 1,3% en 2017 et 1,5% en 2018 – le Fonds monétaire international se fait moins optimiste, tablant de son côté sur 1,1% et 1,3% respectivement. Derrière ces prévisions, est un prix du pétrole qui évoluerait entre 50 et 55\$ le baril – contre un prix du baril inférieur à 45\$ en moyenne sur 2016 – permettant aux « effets de base » des prix énergétiques de continuer de jouer encore quelques trimestres sur l'inflation

globale. Pour autant, c'est bien du côté des risques pesant sur ce scénario central qu'il convient de regarder. 2017 sera d'abord une année faite d'incertitudes politiques liées à l'orientation concrète de politique économique aux États-Unis, aux nombreuses élections qui se tiendront au sein de la zone euro et aux négociations qui s'annoncent déjà longues et complexes autour du Brexit. D'un point de vue économique, les regards seront tournés principalement vers les répercussions de cette incertitude politique. Enfin, au rang des risques « financiers » sont l'évolution des prix du pétrole alors qu'un large accord entre pays producteurs a été trouvé, l'impact d'un dollar fort sur les pays émergents ou encore la solidité du secteur bancaire italien.

Zone euro : prévisions de consensus macroéconomiques (en %)



## Marchés

### Qu'attendre pour 2017 ? Perspectives de taux d'intérêt

Avec un scénario macroéconomique européen toujours peu réjouissant, des perspectives de croissance qui restent « plates » et des risques politiques, économiques et financiers très importants. Les taux d'intérêt de la zone euro promettent de continuer d'évoluer sur de faibles niveaux en 2017. Pour autant, la volatilité pourrait être le maître mot sur la partie longue de la courbe de taux, la remontée des taux américains mais aussi celle de l'inflation ayant déjà créé des tensions avec lesquelles la Banque centrale européenne (BCE) devra encore composer. Du côté des taux d'intérêt de court terme, le biais baissier affirmé par la BCE lors de son dernier comité de politique monétaire de 2016 maintiendra les principaux taux en territoire négatif. En parallèle d'un programme d'achats d'actifs (« QE ») qui a été inscrit dans la durée – celui-ci a été prolongé jusqu'à fin décembre 2017 –, les prévisions de consensus font état d'un maintien du taux refi (refinancement) de la BCE à 0% tout au long de 2017 et d'un maintien à -0,4% de son taux de dépôt. Ce statu quo de la BCE contribuera ainsi à maintenir l'Euribor 3 mois autour de -0,3% ainsi que l'Eonia(1) en territoire négatif. Seule une inflation qui se redresserait plus rapidement que prévu pourrait réduire la lisibilité de ce scénario. A l'inverse, la lisibilité apparaît beaucoup moins grande du côté des taux d'intérêt de long terme. D'abord parce que les facteurs d'influence sont plus nombreux et surtout parce que le principal d'entre eux est extérieur à la zone euro. Deux forces contraires jouent en premier lieu à l'intérieur de la zone euro : l'inflation en hausse est un des principaux facteurs de hausse des taux longs ; à l'inverse, la BCE, via son QE renouvelé et installé dans la durée ne saurait s'accommoder d'une hausse des taux néfaste à l'économie. Mais si les taux longs se sont tendus depuis le mois d'octobre, c'est surtout via la corrélation des taux

européens avec les taux américains. Et comme en cas de hausse inattendue des prix du pétrole qui ferait bondir l'inflation, la BCE ne peut rien contre ces tensions venues de l'extérieur. Dans le scénario privilégié par le consensus, le Bund allemand à 10 ans attendrait à 0,70% d'ici fin 2017. Pour les analystes les plus optimistes, la référence allemande pourrait même se hisser jusqu'à 0,95%.

(1) représente la moyenne des taux d'intérêt des prêts interbancaires à échéance d'une journée (Euro OverNight Index Average)

Taux fixe 15 ans : taux annuel, amortissement progressif, hors marge (en %)



### La dette du SIRR

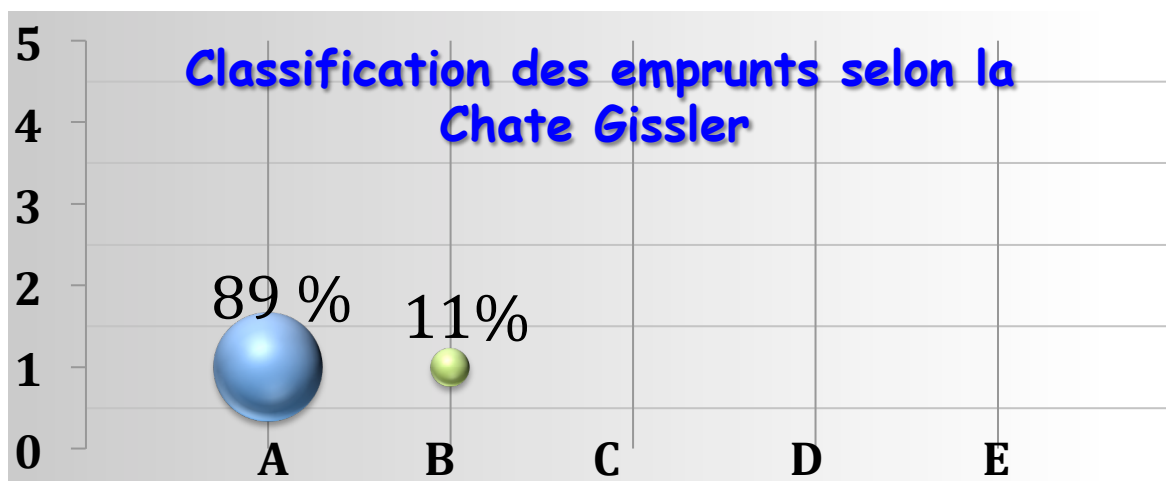
La dette du SIRR comprenait au 31/12/2016, 19 emprunts pour un capital restant dû de 11 142 894,62€ assortis d'un taux moyen de 2,86 %. La durée de vie résiduelle moyenne est de 10 ans.

Ces emprunts sont souscrits auprès de 4 établissements bancaires répartis comme suit :

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
SFIL CAFFIL	8 381 948,26	75.22 %
DEXIA CL	1 678 361,25	15.06 %
CREDIT AGRICOLE	1 028 348,47	9.23 %
Agence de l'eau Seine Normandie	54 236,64	0.49 %
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>11 142 894,62</b>	<b>100 %</b>

Suite à la signature du protocole transactionnel conclu en fin d'année 2015 avec CAFFIL-SFIL et le fond de soutien, la répartition de la dette par type de risque a profondément changé en 2016. A ce jour notre profil de dette n'a plus de produit de pente. Il ne reste plus que deux produits à barrière.





Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	8 495 536,43	76.24 %	2.95 %
Variable	768 460,73	6.90 %	0.09 %
Livret A	637 500,00	5.72 %	2.42 %
Barrière	1 241 397,46	11.14 %	4.20 %
<b>Ensemble des risques</b>	<b>11 142 894,62</b>	<b>100 %</b>	<b>2.86 %</b>

*Le Crédit Agricole n'ayant pas fait le nécessaire dans les temps, pour transférer les emprunts aux collectivités qui sont sorties du Syndicat, le SIRR s'est donc substitué à elles pour régler les annuités en cours. En 2017, la banque devrait rembourser au SIRR 24 807,87€.*

**Emprunts concernés :**

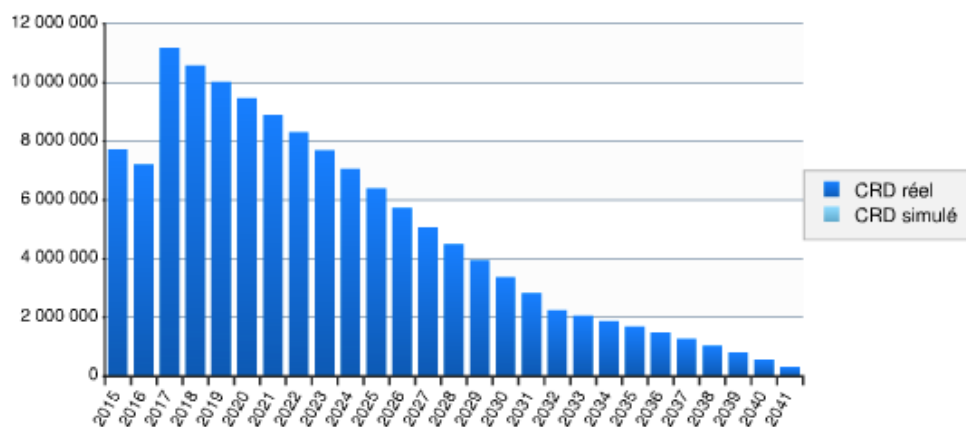
Emprunt	Capital	Intérêts	Total
MON209383	1 251,37	143,65	1 395,02
MON229418	1 616,88	320,95	1 937,83
MPH190959	7 579,28	5 368,06	12 947,34
106639	5 376,33	3 151,35	8 527,68
<b>TOTAL</b>	<b>15 823,86</b>	<b>8 984,01</b>	<b>24 807,87</b>

*En 2016, l'annuité de la dette a été moins importante qu'en 2015 en raison des nouveaux emprunts dont les intérêts ne commenceront qu'en 2017.*

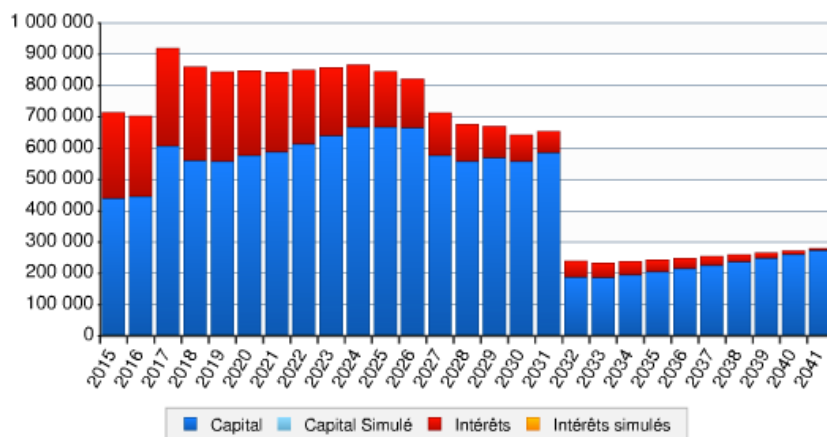
Échéance	Capital	Intérêts	Total
janvier 2016	37 009,68	11 378,25	48 387,93
février 2016	16 237,13	8 049,98	24 287,11
mars 2016	131 307,40	136 160,11	267 467,51
avril 2016	65 305,50	27 417,18	92 722,68
mai 2016	28 890,76	10 101,44	38 992,20
juin 2016	35 658,57	28 386	64 044,57
juillet 2016	45 612,95	10 649,37	56 262,32
août 2016	17 095,82	8 257,84	25 353,66
septembre 2016	4 696,72	-	4 696,72
octobre 2016	40 616,44	10 479,81	51 096,25
novembre 2016	17 787,41	7 541,65	25 329,06
décembre 2016	1 865,95	-	1 865,95
<b>TOTAL</b>	<b>442 084,33</b>	<b>258 421,63</b>	<b>700 505,96</b>

### Évolution de la dette

#### Evolution du CRD



#### Flux de remboursement



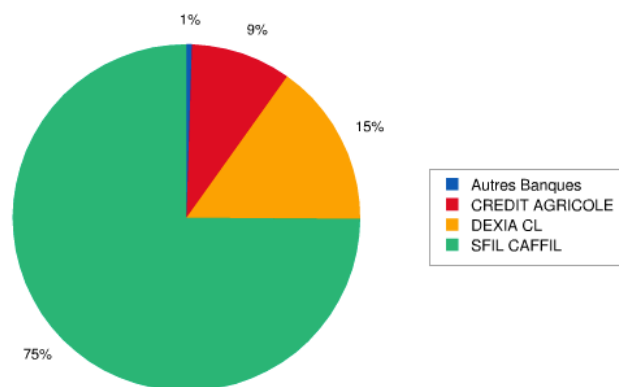
Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2015	7 686 171,67	435 801,29	275 910,44	711 711,73	7 169 978,94
2016	7 169 978,94	442 084,33	258 421,63	700 505,96	11 142 894,62
2017	11 142 894,62	603 670,24	313 244,44	916 914,68	10 539 224,38
2018	10 539 224,38	556 319,16	302 058,85	858 378,01	9 982 905,22
2019	9 982 905,22	554 848,46	286 587,26	841 435,72	9 428 056,76
2020	9 428 056,76	573 679,36	271 143,08	844 822,44	8 854 377,40
2021	8 854 377,40	585 129,20	254 834,36	839 963,56	8 269 248,20
2022	8 269 248,20	610 329,37	237 463,67	847 793,04	7 658 918,83
2023	7 658 918,83	636 764,43	218 984,72	855 749,15	7 022 154,40
2024	7 022 154,40	664 496,28	200 036,22	864 532,50	6 357 658,12
2025	6 357 658,12	664 267,09	178 816,86	843 083,95	5 693 391,03
2026	5 693 391,03	661 900,87	157 211,42	819 112,29	5 031 490,16
2027	5 031 490,16	573 677,72	137 329,19	711 006,91	4 457 812,44
2028	4 457 812,44	554 039,81	120 163,83	674 203,64	3 903 772,63
2029	3 903 772,63	565 624,42	102 698,03	668 322,45	3 338 148,21
2030	3 338 148,21	554 496,78	86 085,69	640 582,47	2 783 651,43
2031	2 783 651,43	582 193,79	69 431,20	651 624,99	2 201 457,64
2032	2 201 457,64	184 188,19	52 378,03	236 566,22	2 017 269,45
2033	2 017 269,45	182 946,37	48 064,25	231 010,62	1 834 323,08
2034	1 834 323,08	192 093,69	43 705,30	235 798,99	1 642 229,39
2035	1 642 229,39	201 698,37	39 128,40	240 826,77	1 440 531,02
2036	1 440 531,02	211 783,29	34 416,69	246 199,98	1 228 747,73
2037	1 228 747,73	222 372,45	29 276,62	251 649,07	1 006 375,28
2038	1 006 375,28	233 491,07	23 978,29	257 469,36	772 884,21
2039	772 884,21	245 165,62	18 415,04	263 580,66	527 718,59
2040	527 718,59	257 423,90	12 608,08	270 031,98	270 294,69
2041	270 294,69	270 294,69	6 440,15	276 734,84	0
<b>total</b>		<b>12 020 780,24</b>	<b>3 778 831,74</b>	<b>15 799 611,98</b>	

### Dette par année

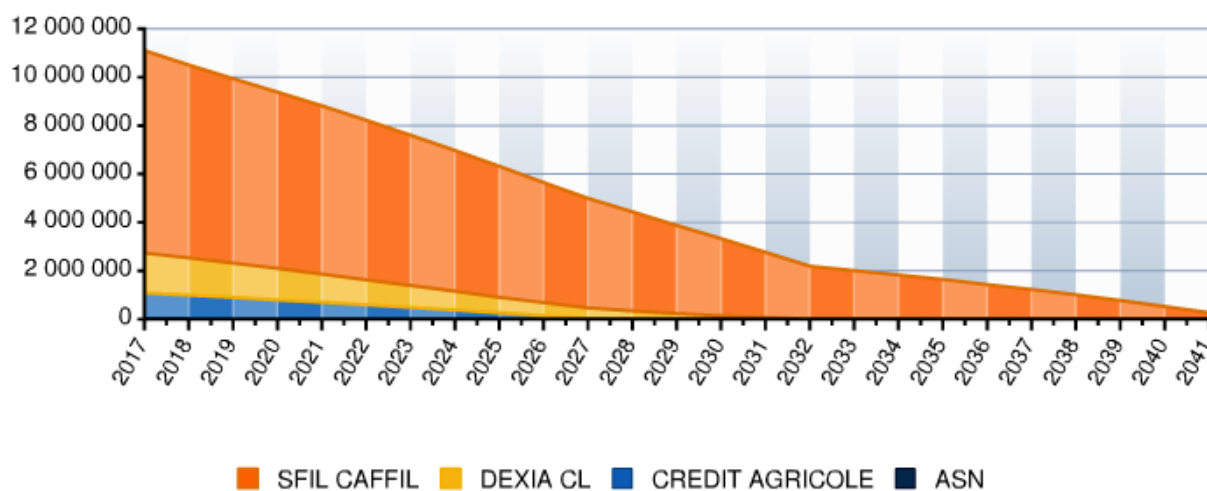
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Encours moyen	7 341 984,24	10 568 166,12	10 715 579,78	10 147 524,36	9 586 807,86	9 020 011,77	8 434 855,46
Capital payé sur la période	435 801,29	442 084,33	603 670,24	556 319,16	554 848,46	573 679,36	585 129,20
Intérêts payés sur la période	275 910,44	258 421,63	313 244,44	302 058,85	286 587,26	271 143,08	254 834,36
<b>Taux moyen sur la période</b>	<b>3,64%</b>	<b>2,94%</b>	<b>2,84%</b>	<b>2,88%</b>	<b>2,88%</b>	<b>2,89%</b>	<b>2,89%</b>

Le Principal prêteur du SIRR est la SFIL CAFIL pour 75% de la dette représentant un montant de 8 121 923,11

Répartition du CRD par banque



### Evolution du CRD par banque



### Capital restant dû par banque

Prêteur	Montant emprunté	Capital restant dû	Nombre d'emprunts
CREDIT AGRICOLE	1 512 000	1 013 310,01	2
DEXIA CL	2 513 313,85	1 657 611,51	4
Agence de l'eau Seine Normandie	100 075	54 236,64	2
SFIL CAFIL	9 711 472,33	8 121 923,11	7
<b>total</b>	<b>13 836 861,18</b>	<b>10 847 081,27</b>	<b>15</b>

### Plan Prévisionnel d'Investissement

La construction de la nouvelle station d'épuration nécessitera un financement important pour les années 2018 à 2020. Au total, l'opération devrait coûter 18,3 M€ financés pour 11 M€ par des subventions et 7,3 M€ par les fonds propres et l'emprunt. A noter que la Région ne finance plus les stations d'épuration soit un manque de financement d'environ 3,6 M€

ANNEE		Taux	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL	
<b>PLAN D'INVESTISSEMENT BUDGETAIRE</b>									
			Études	Études	Travaux	TRAVAUX			
DEPENSES			200 000	1 200 000	2 160 000	7 420 000	6 065 000	1 255 000	18 300 000
SUBVENTIONS	AESN Études	50%	12 930	600 000					612 930
	AESN Travaux	40%			864 000	2 968 000	2 426 000	502 000	6 760 000
	Département	20%		240 000	432 000	1 484 000	1 213 000	251 000	3 620 000
	Région	0%							-
	Réserves parlementaires	0%							-
	EU	0%							-
Total aides			12 930	840 000	1 296 000	4 452 000	3 639 000	753 000	10 992 930
<b>Reste à financer</b>			<b>187 070</b>	<b>360 000</b>	<b>864 000</b>	<b>2 968 000</b>	<b>2 426 000</b>	<b>502 000</b>	<b>7 307 070</b>

### PATRIMOINE DU SIRR

2017 devrait voir la fin des régularisations des écritures comptable. Ces opérations d'ordre n'auront pas de conséquences sur le bilan, celles-ci étant équilibrées à 7 871 675,35 €. Néanmoins, elles impacteront fortement le budget de fonctionnement pour lequel il faudra trouver une recette de 787 502,39€.

Compte de Résultat		Compte de Bilan		Équilibre
6681	415 000,00 €	1641	2 934 122,11 €	
675	528 523,78 €	166	2 934 122,11 €	
6682	786 000,00 €	2111	74 700,02 €	
		21351	43 185,94 €	
		1641	156 021,39 €	
<b>Charges</b>	<b>1 729 523,78 €</b>	<b>Charges</b>	<b>6 142 151,57 €</b>	
775	156 021,39 €	1641	2 934 122,11 €	
796	786 000,00 €	166	2 934 122,11 €	
		2031	43 185,94 €	
		2118	74 700,02 €	
		1641	415 000,00 €	
		2111	301 358,43 €	
		2188	48 982,74 €	
		2115	178 182,61 €	
<b>Recettes</b>	<b>942 021,39 €</b>	<b>Recettes</b>	<b>6 929 653,96 €</b>	<b>7 871 675,35 €</b>
<b>Total</b>	<b>(787 502,39 €)</b>		<b>787 502,39 €</b>	<b>- €</b>

*Biens concernés par les opérations d'ordre*

<i>Immeuble rue De Gaulle</i>	<i>228 033€</i>
<i>Vente de la cordonnerie</i>	<i>48 983€</i>
<i>Cession du bassin Verne</i>	<i>482 229€</i>
<i>IRA (emprunt)</i>	<i>7 069 234€</i>
<i>Études de 2007 à 2010</i>	<i>43 186€</i>
<i>(Non Amorties)</i>	
<i>TOTAL</i>	<i>7 871 665€</i>

Syndicat Intercommunal de la Région de Rambouillet  
54, rue Louis Leblanc  
78120 RAMBOUILLET  
Mars 2017